

## Académie internationale de la Lozère, 38ème édition:

Fondée en 1982 par Jean Biron et présidée par Joëlle Bazerries, l'Académie propose des stages de musique et de danse à Mende et La Canourgue. Dispensé par des professeurs de grande renommée, l'enseignement artistique s'adresse à tous niveaux et tous âges, de l'amateur au futur professionnel.

### Stage de La Canourgue, session 5 :

#### Fonctionnement des cours et Oeuvres à préparer

lycée LEGTA chemin Fraissinet  
48500 LA CANOURGUE

Arrivée des stagiaires le dimanche 9 Août à 15 heures

La planification des cours et la répartition des élèves vous seront indiquées le dimanche 9 à partir de 15 H au lycée et les cours commenceront à partir de 16h.

Les séances de chant auront lieu tous les jours : 5h de travail à organiser avec le chef de chœur.

Nous demandons à nos stagiaires d'avoir déjà un niveau élevé en déchiffrage. Ce stage ne s'adresse donc pas aux débutants mais aux amateurs ayant déjà pratiqué régulièrement le chant Choral.

Nous vous proposons donc de vous préparer chez vous en vue du concert de fin de stage, musique : Renaissance italienne, Monteverdi (1553-1599) Monteverdi (1567-1643)  
Le détail vous sera communiqué dès votre inscription, et vous recevrez les partitions à travailler.

Un concert sera donné à l'église de La Canourgue le Samedi 15 Août avec piano (entrée gratuite), suivi d'un concert le dimanche 16 Août à 15 heures à l'église de Marvejols.

Une tenue noire de concert est exigée. Pour les hommes chemise, pantalon et chaussures noirs. Pour les femmes pantalon ou jupe longue, haut et chaussures noirs (une touche de rouge sera apportée par un collier, broche, ou autres accessoires).

La chemise contenant les partitions devra également être noire, pour plus d'unité

## STAGE DE CHANT CHORAL SOUS LA DIRECTION DE:

### Arnaud CAPPELLI

Chef d'orchestre, chef de chœur, arrangeur et compositeur.  
Arnaud Cappelli se forme auprès de Pierre Calmelet, Javier Busto et Frieder de pour la direction de chœur et en direction d'orchestre  
Aupres de Stanislas Renoult, Laurent Cuniot et de Dominique Rouits.  
Il obtient le diplôme de direction d'orchestre de l'Ecole Normale de Musique de Paris.

Chef de chœur au théâtre Impérial de Compiègne en 2004, il assiste Emmanuel Calef lors de la recréation de Noé, opéra oubliée Bizet et Halévy.

A la suite de cette aventure, il dirige de nombreux extraits d'opéra, dont Carmen de Bizet, Faust de Gounod, Samson et Dalila de Saint-Saëns, Boris Godounov de Moussorgski, Orphée de Gluck, les Pêcheurs de perles de Bizet, la Vie Parisienne d'Offenbach.

En 2008, il est directeur musical de l'ensemble lyrique Les Sortilèges dans L'Enfant et les Sortilèges de Ravel, spectacle dont il signe également la mise en scène

Depuis, dans les productions de Bernard Jourdain, metteur en scène, il monte d'abord Candide de Bernstein, puis La Rencontre Imprévue de Gluck et Mort à Venise de Britten.

En sa qualité de compositeur, il écrit des pièces pour piano, ainsi que deux cycles pour chœur a cappella sur des textes de Monique Coudert.

Également titulaire d'une licence de musique et de musicologie de Paris IV Sorbonne, ainsi que du Certificat d'aptitude de formation musicale, Arnaud Capelli enseigne actuellement la formation musicale et le chant choral au Conservatoire rayonnement régional de Limoges  
Par ailleurs, il est formateur au stage de de chant choral et direction de chœur de Saintes en 2008 et 2011.

En 2011 également, il se voit confier des interventions scolaires à l'Opéra Théâtre de Limoges et assiste Pascal Verrot sur l'Italienne à Alger Rossini.

Il dirige l'ensemble vocal Gaudeamus depuis 2010.

### PIANISTE D'ACCOMPAGNEMENT:

**Antoine METELIN**

### RESPONSABLE DE L'ORGANISATION ARTISTIQUE

**Marcel SAINT MICHEL**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

(à remplir en caractères d'imprimerie)

<b>NOM :</b>
<b>Prénom :</b>
<b>date et lieu de naissance :</b>
<b>Adresse postale :</b>
<b>téléphone :</b>
<b>E-mail :</b>

<i>voix</i>	<i>cocher la case</i>
<b>soprano</b>	
<b>alto</b>	
<b>tenor</b>	
<b>basse</b>	

### Arrivée au stage :

- arrivée en voiture ( A75 – sortie A40)  
 arrivée en train, heure et lieu d'arrivée :

Je soussigné, ..... déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la session et en accepter les clauses.

Lu et Approuvé :

Date :  
SIGNATURE

TARIF 2020	
stage de chant choral	285 €
Frais administratifs	
Frais d'inscription et d'organisation	80 €
<b>TOTAL (arrhes à l'inscription + restant à l'arrivée au stage)</b>	

#### Règlement intérieur :

Les stagiaires s'engagent à respecter les lieux qui sont mis à leur disposition. Toute dégradation est facturée soit, à eux-mêmes soit, à leurs représentants légaux et peut entraîner une exclusion immédiate. Les stagiaires s'engagent à respecter les règles de vie en collectivité. Il est formellement interdit de fumer et d'introduire de l'alcool ainsi que tout produit illicite dans l'enceinte des locaux. Il est également interdit de jouer d'un instrument dans les chambres entre 20 heures et 9 heures du matin. Des salles de cours sont à disposition après 20 heures.

Il est formellement interdit aux stagiaires majeurs de s'introduire dans les chambres des mineurs et il est formellement interdit aux stagiaires mineurs d'aller dans le secteur réservé aux majeurs.

Les stagiaires qui, pour quelque motif que ce soit, n'assistent pas aux cours, ne peuvent prétendre à aucun remboursement. Tout stage commencé est dû.

Les organisateurs du stage déclinent toute responsabilité, en cas de vols ou de détérioration d'instruments, ou d'objets personnels pour lesquels, il est conseillé aux stagiaires de contracter une assurance.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le stage en cas d'évènements indépendants de leur volonté, d'indisponibilité d'un professeur ou d'insuffisance de participants. Les sommes perçues sont alors restituées à l'exclusion de toute autre indemnisation.

#### Accueil des mineurs :

les stagiaires mineurs sont sous la responsabilité du professeur pendant les cours selon l'emploi du temps défini en début de stage. En dehors des cours, les stagiaires sont sous la responsabilité d'un animateur agréé BAFA (sauf si les sorties en autonomie sont acceptées par le tuteur légal). Se référer au formulaire autorisation parentale, obligatoirement signée par tous les parents ou tuteurs légaux au début du stage. Les enfants de moins de 8 ans non accompagnés ne seront pas logés à l'internat, ils pourront être acceptés comme externes.

Des concerts sont organisés durant la session ; chaque stagiaire doit apporter une tenue de concert et un pupitre et s'engage à renoncer à ses droits d'interprète et à son droit à l'image durant le stage auquel il participe.

L'exclusion immédiate du stage sans remboursement peut être prononcée par les organisateurs pour tout manquement grave au présent règlement.

#### Hébergement :

Pour tout hébergement en ville, s'adresser à l'office de Tourisme de la Canourgue.

Tél : + 33 4 66 32 83 67

Voir site internet: [www.musique-lozere.com](http://www.musique-lozere.com)

Possibilité de prendre certains repas, à raison de 10 € le repas (déjeuner ou dîner) pour les stagiaires, auditeurs, professeurs ou parents d'élèves ne résidant pas au Lycée.

#### Loisirs à titre privé :

Marche, baignades, pêche, vélo, tennis, piscine et tourisme peuvent également compléter ce séjour en Lozère.

La Canourgue, bourg de 1900 habitants, est située à 560 m d'altitude, à 25 km des Gorges du Tarn et de la Vallée de la Jonte, au sud de la Vallée du Lot et des Monts d'Aubrac

#### Modalités d'inscription :

Dossier complet à envoyer au secrétariat, stage de La Canourgue session 5 :

**Monsieur Marcel SAINT-MICHEL**

**1, rue Maurice Ravel – 94440 DOMAINE DE SANTENY**

**Tél: + 33 1 43 86 04 53 Port. + 33 6 87 56 10 35**

**e-mail : Marcel.Saint-Michel@orange.fr**

#### **DOSSIER D'INSCRIPTION :**

- un chèque de 150 € d'arrhes (encaissé en début de stage) à l'ordre de : Académie Internationale de Musique et de Danse de la Lozère. **Ce versement ne sera pas remboursable en cas d'annulation.**

- deux photos d'identité récentes

- le bulletin d'inscription

**Seuls les dossiers complets reçus, 15 jours avant le début du stage, pourront être pris en considération.**

Après cette date, l'accord sera donné en fonction des places disponibles. Tous les dossiers seront soumis à l'acceptation des professeurs.

La **totalité du paiement** se fera par virement bancaire ( date limite : 10 jours avant l'arrivée) ou par chèque, espèces ou chèques ANCV ( le jour de l'arrivée).

Un départ prématuré en cours de stage ne pourra donner lieu à aucun remboursement.



**DU 9 au 16 août 2020**



**Chant Choral**



**La Canourgue, session 5**